

Marseille, le 17 janvier 2024

Le Président du Comité Régional FFESSM,  
Provence Alpes Côte d'Azur,  
Jean-Claude JONAC

A

Monsieur Jean-Marc MARTINEZ  
Conseiller Municipal Délégué à l'Environnement,  
Rond-Point des Messageries Maritimes,  
13 701 LA CIOTAT CEDEX

**OBJET** : Soutien à l'initiative de création d'une zone d'activité économique et de développement de la biodiversité avec un « navire récif »

Monsieur le Conseiller Municipal délégué à l'environnement,

Par le présent courrier, le Comité Régional FFESSM Provence Alpes Côte d'Azur, tient à exprimer un soutien plein et entier à l'initiative ambitieuse de la ville de la Ciotat visant à créer une zone d'activité économique et de développement de la biodiversité en immergeant un « navire » constituant ainsi un récif artificiel propice à l'enrichissement de notre écosystème marin local.

Nos plongeurs passionnés et amoureux de la mer, conscients des défis et des enjeux environnementaux et sociétaux de notre région, sont prêts à collaborer activement au soutien et à la réalisation de ce beau projet dans le Golfe d'Amour.

Cette solution innovante et durable dans le domaine des activités subaquatiques favorisera la biodiversité, les ressources marines, et une économie bleue responsable qui profitera à toutes et tous.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jean Claude JONAC

